

Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique

Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage ? Vous avez un projet de travaux pour améliorer votre confort (isolation, chauffage, etc.) ? Vous désirez valoriser votre bien immobilier ?

Dans le cadre du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE), les Conseillers FAIRE sont disponibles pour vous conseiller objectivement et vous accompagner dans vos projets de travaux de rénovation énergétique.

Diagnostic du logement, aide à l'analyse des devis réalisés, orientation vers les dispositifs financiers existants, nous sommes là pour vous accompagner de la définition du projet à la réalisation des travaux.

Sur votre Communauté de Communes, des aides financières existent pour les travaux permettant de réduire votre consommation énergétique. Elles varient en fonction de :

- vos ressources ;
- l'âge de votre logement ;
- les choix des matériaux et des systèmes ;
- le gain énergétique que vos travaux permettront.

A noter :

- Il est nécessaire de ne pas avoir commencé les travaux avant d'avoir déposé vos dossiers de demande d'aide.
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment. La plupart des aides sont versées sous conditions d'exécution par un artisan reconnu garant de l'environnement (RGE).
- Les travaux doivent atteindre des performances fixées.

Pour plus d'informations :

Contactez-nous au 01.64.98.11.79 ou par e-mail : infoenergie@parc-gatinais-francais.fr

Ou prenez directement rendez-vous à : <https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com>

